

LA COMPÉTITIVITÉ ET LES INSTITUTIONS : LE CAS DE LA BULGARIE

COMPETITIVENESS AND INSTITUTIONS : THE CASE OF BULGARIA

Juliana HADJITCHONEVA¹

¹ Nouvelle Université Bulgare, jhadjitchoneva@nbu.bg

Reçu le:03/09/2019

Accepté le:03/12/2019

Publié le :30/12/2019

Résumé :

Le but de cet article est d'examiner l'impact des politiques et des développements institutionnels sur les entreprises et leur compétitivité. D'une part, la relation entre la productivité, les coûts de transaction et la charge administrative pour les entreprises est analysée, et d'autre part, les mesures institutionnelles mises en œuvre sont systématisées. Une étude empirique démontre leurs effets sur les entreprises. Sur cette base sont proposées certaines recommandations pour l'amélioration de l'environnement institutionnel en Bulgarie.

Mots-clés : *compétitivité, institutions, coûts de transaction, charges administratives, politiques publiques*

Codes de classification JEL : *L500, L510, L520*

Abstract :

The aim of this article is to examine the impact of policies and institutional developments on businesses and their competitiveness. On the one hand, the relationship between productivity, transaction costs and administrative burden for companies is analysed, and on another, the institutional measures implemented are systemised. An empirical study reveals their effects on businesses. On their basis, few recommendations are proposed aiming at improving the institutional environment in Bulgaria.

Keywords: *Competitiveness, Institutions, Transaction Costs, Administrative Burden, Public Policies*

JEL Classification codes: *L500, L510, L520*

1. Introduction

La compétitivité nationale, ainsi que celle des entreprises, sont des catégories complexes qui unissent des facteurs favorables, multiples et variés, tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur de l'entreprise (Hadjitchoneva et al., 2018). Dans leur ensemble mais à un degré divers, ils impactent l'efficacité et l'efficience de l'entreprise, cette dernière étant une source de nombreuses inefficiences et poursuivant au mieux une performance globale dans un contexte de forte densité concurrentielle (Chitou, 2009 ; Chitou & Hadjitchoneva, 2017). Sur le plan extérieur, une dimension fondamentale pour la compétitivité est celle des institutions, leurs développement et l'efficacité de leur action dans le cadre du cycle macroéconomique. Dans les économies modernes, rendre favorable le contexte des affaires nécessite un équilibre approprié des interventions gouvernementales par le biais des politiques publiques et réglementations d'une meilleure qualité. Les mesures gouvernementales censées d'améliorer l'environnement institutionnel des affaires, notamment le cadre normatif, le contrôle et les services administratifs, sont essentiellement orientées vers la simplification et l'optimisation administrative, et la réduction des charges administratives qui encombrant le business, ayant un impact direct sur la durée et la qualité d'interaction entre les entreprises et les institutions publiques. Sur le plan intérieur, le temps représente un aspect favorisant la compétitivité, étant une ressource d'une importance accrue, qui fait de plus en plus face au monde dynamique des affaires contemporaines. Cela met en évidence une facette de gestion et de gain d'avantages compétitives problématique, notamment le défi managérial de comment gagner ou ne pas perdre cette ressource importante dans l'organisation. Certainement, toute une autre ressource productive de l'entreprise en est influencée, soit-elle financière, humaine, informationnelle ou encore matérielle, aussi bien que ses capacités et efficacité. Un indicateur qui caractérise l'efficacité de l'utilisation de la capacité humaine dans l'activité économique de l'entreprise est celui de la productivité (Marinov et al., 2009). L'augmentation de la productivité s'exprime par l'accroissement de la quantité de production, du volume de travail effectué par une unité de temps de travail ou bien de la réduction du

temps de travail consacré à la production d'une unité produite. Une plus haute productivité emmène au mieux une diminution des coûts totaux ; elle contribue pour une réduction des coûts unitaires des ressources humaines et des coûts indirects due à une augmentation du volume de production et à meilleure utilisation des capacités de production.

Depuis 2007, l'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne, on observe une intensification des activités du gouvernement bulgare pour moderniser les institutions et améliorer l'environnement des affaires. De suite, une question s'impose naturellement relative à la nature et les effets de ces politiques publiques sur les entreprises et leur compétitivité. Cette question est à la base l'objectif de l'article présent. D'autant plus que cette problématique de recherche fondamentale est insuffisamment abordée par les chercheurs, encore moins suivant une approche pareille d'études des développements institutionnels, d'un côté, et les perceptions et performances des entreprises, d'un autre.

À cet égard, l'article est naturellement structuré en deux parties majeures. Dans la première partie nous examinons des facteurs influençant la compétitivité de l'entreprise en rapport avec les aspects institutionnels. On retrace et analyse le lien entre la productivité, les coûts de transaction, les coûts administratifs et les charges administratives sur les affaires. Dans la deuxième partie nous systématisons les politiques et développements pour un meilleur environnement et efficacité institutionnels. La méthodologie de la recherche intègre une étude empirique de leur impact sur les entités économiques et leur compétitivité. Sur cette base nous formulons des recommandations. Certaines limitations de l'étude sont pourtant à noter. L'analyse du contexte et des facteurs restreins à l'aspect institutionnel ne suffit pas à expliquer les performances limitées des entreprises et leurs insuffisances au niveau de la compétitivité globale. Une approche globale est indispensable à tels fins. Cependant et sûrement, de telles études contribuent à la discussion des développements et d'élaboration de nouvelles politiques et mesures institutionnelles dans le but de diminuer ou même éliminer certaines inefficiences existantes.

2. Aspect institutionnel et facteurs influençant la compétitivité de l'entreprise

Les institutions et les politiques gouvernementales se situent parmi les exigences essentielles qui construisent la compétitivité et contribuent au développement économique (WEF, 2017), et sur lesquelles on appuie les décisions de gestion et de développement des capacités des entreprises pour accroître la productivité et obtenir des avantages concurrentiels. Dans ce cadre, et similaire à la compétitivité des nations, la compétitivité de l'entreprise se définit par « *la mesure dans laquelle celle-ci peut produire des biens et des services dans des conditions de marché libres et équitables, qui répondent aux exigences des marchés tout en maintenant ou augmentant les revenus de ses propriétaires et employés* » (Hadjitchoneva et al., 2018, p50) ; sa capacité d'affronter la concurrence tout en se protégeant et son savoir de combiner l'efficacité et l'efficience (Sauvin, 2005).

Apparemment, la compétitivité se limite essentiellement à la réalisation de résultats liés à l'efficacité économique et aux profits. La relation directe entre la compétitivité et la productivité est suggérée dans plusieurs travaux (Porter, 1998 ; WEF, 2017). De suite, notre intérêt porte sur l'étude des facteurs qui permettent d'identifier les possibilités d'accroissement de la productivité, et cela de plus et surtout dans l'économie du savoir contemporaine où la valeur ajoutée pour l'entreprise se réalise primordialement à la base de facteurs de connaissances et hautes compétences des ressources humaines. Certainement, l'efficacité économique est un pilier important et nécessaire pour la compétitivité, sans pourtant être suffisant. D'autres chercheurs ajoutent les capacités de flexibilité des organisations et leur adaptabilité à l'environnement et les marchés, ainsi que la construction de leurs avantages concurrentiels.

Marinov et al. (2009) identifient les *facteurs socio-économique et organisationnels* parmi les trois groupes de facteurs d'effets divers sur la productivité de l'entreprise (les autres étant les facteurs matériels techniques). Des *facteurs organisationnels* sont l'organisation du travail et le rapport entre le nombre d'employés dans la production et hors d'elle. La répartition rationnelle des

ressources du travail fait partie des *facteurs socio-économiques*. Les facteurs du contexte extérieur influencent d'une manière importante mais indirecte. Considérant que le concept de mesure de la productivité englobe une entreprise dans son ensemble plutôt que des activités individuelles, nous prenons en compte l'importance des facteurs organisationnels et socio-économiques sur la productivité sans intégrer d'autres facteurs tels que technologies et innovations d'intérêt aussi significative, sans doute. En particulier, notre attention est orientée vers les facteurs qui augmentent la quantité de temps de travail sans que cela soit associé à l'augmentation de la quantité de production. Autrement dit, le coût d'une entreprise pour les ressources humaines accroît sans que cela entraîne une augmentation proportionnelle du volume ou de la qualité des biens et services produits, ce qui réduit la productivité et les performances globales de l'entreprise, affectant sa compétitivité.

Selon la théorie des coûts de la gestion des entreprises, en plus des coûts directs dans le coût total du produit, sont accumulés les coûts indirects. De tels coûts sont les *coûts administratifs* représentant une partie des *coûts de transaction* étudiés par *l'économie institutionnelle*. Dans les pratiques économiques on distingue rarement les coûts de production et ceux de transaction. Les coûts de production de l'entreprise (Statev et al., 2007) sont divisés en explicites et implicites, communs, constants et variables, moyens et marginales. Nenov (2012) se réfère aux coûts d'organisation, de gestion et de vente des produits aux coûts complexes indirects et multi-composants. Ils sont inclus indirectement dans le coût produits. Dans les grandes entreprises, ces coûts ont « *une part relative significative dans le coût total de production, ce qui nécessite leur diagnostic, planification, analyse et contrôle* » (Nenov, 2012, p286-287), ainsi le but de l'analyse complexe (administrative) des coûts est de révéler le niveau, la structure, l'écart absolu et la dynamique de ces coûts par rapport au plan et à la période de base et gérer leur changement sur cette base. Cependant, prenant la décision d'affaires c'est le profit qui pèse étant l'indicateur économique le plus général, sans distinguer entre les différentes catégories de coûts, y compris les ci-dessus mentionnés. Une telle distinction s'applique lorsqu'il existe une définition claire de la

fonction de production et / ou *une approche rationnelle de la réalisation de l'activité de maximisation des profits* (Nenov, 2012).

Historiquement, le concept des coûts de transaction est développé par Coase (2003) et utilisé plus tard par Williamson, Arrow, Barzel, North, Commons, Chang, Richter, Furubotn et d'autres. Il n'y a pas d'opinion unique parmi les chercheurs sur ce que représentent exactement les coûts de transaction, mais ils ne peuvent pas être ignorés dans l'analyse économique (Coase, 2003). Certaines des définitions sont liées aux coûts de la gestion du système économique (Arrow), aux coûts des contrats ou arrangements économiques (Williamson), aux coûts payés par le consommateur sans qu'ils aillent au producteur du produit ou service, et ce dernier ne les aurait pas eus s'il vendait le bien ou le service à lui-même (North), aux frais de transfert, d'acquisition et de protection des droits (Barzel) ; North (1994) formule la « *fonction de fabrication unique* » typique pour chaque entreprise qui implique la transformation des ressources de la production (terre, travail, capital, esprit entrepreneurial) en produits, étant dépendante des technologies et des institutions (Sedlarski, 2013).

En ce sens, *les institutions* sont l'une des deux principales variables dont dépend le résultat final de l'activité économique. Certains chercheurs perçoivent les coûts de transaction comme des coûts *d'acquisition de l'information*, et de *l'accumulation de connaissances*. Le manque d'information ou l'information incomplète entraîne une incertitude et un risque potentiellement plus élevé pour les entreprises. Pour Williamson les coûts de transaction sont une combinaison de certaines conditions environnementales et des caractéristiques comportementales de l'individu. Ainsi, au cours des dernières années, la portée de la théorie des transactions s'est étendue à *l'impact des institutions sur la croissance ou l'organisation des changements institutionnels* (Saussier & Yvrande-Billon, 2007).

Pour les finalités de ce travail, nous résumons que les coûts de transaction sont *des coûts de temps, d'efforts, de recherche d'information et des coûts pour d'autres ressources afin de réduire le risque de faire des affaires et des transactions individuelles*. Ce sont aussi des *coûts imposés par des institutions externes* (y-compris la

réglementation) ou découlant d'eux ou interagissant avec eux. Ils sont liés au niveau d'incertitude, imprévisibilité et complexité de l'environnement, ce qui explique pourquoi les institutions sont un facteur important pour les limiter. L'amélioration de la sécurité et de la prévisibilité du cadre réglementaire entraîne une réduction des coûts de transaction pour les opérateurs économiques, ce qui fait que l'État réduit réellement le fardeau des entreprises. De plus, certains chercheurs de la *nouvelle économie institutionnelle* formulent précisément dans ce sens les principales fonctions des institutions (au terme étroit), qu'elles consistent à abaisser les coûts de transaction. Ainsi, *le gain des coûts de transaction est un critère d'efficacité institutionnelle*, cette dernière conçue généralement comme la capacité des institutions à parvenir à leurs finalités et objectifs ; l'approche néoclassique étant de représenter « *des solutions efficaces à des problèmes économiques* » (Chavance, 2012, p66), l'approche d'économie institutionnelle étant d'instaurer des incitations (North) constituant « *la principale médiation entre institutions et performances* » (Chavance, 2012, p71). En même temps, les entreprises sont efficaces quand elles atteignent leurs objectifs et sont plus rentables par rapport des coûts encourus.

En termes de compétitivité et croissance économique représentant par conséquent des finalités et objectifs des institutions, la diminution des coûts de transaction entraîne une hausse de la productivité et donc un résultat globalement positif pour l'économie nationale. Les recherches de la nouvelle économie institutionnelle confirment que les coûts de transaction élevés ont un impact direct sur la croissance économique. De cette manière, nous nous intéressons aux *coûts de transaction agrégés de l'économie nationale* (North et Wallis) pour lesquels la réduction du coût d'une transaction unique n'implique pas une réduction proportionnelle des coûts de transaction agrégés pour la société. La raison est l'accroissement de la demande de transactions. Dans la période 1997-2003, on observe en Bulgarie une élévation des coûts de transaction qui s'explique par le changement institutionnel accéléré, notamment le passage d'une « *gouvernance publique centralisée à une économie de marché* » (Sedlarski, 2013, p95). Le secteur des transactions montre une hausse des coûts de transaction agrégés jusqu'au 52% du PIB en

2003 (Chobanov & Egbert, 2007). Une étude ultérieure représente un total de 44,26% du PIB en 2003 et 51,93% du PIB en 2006 (Egbert et al., 2008). En 2006, le total du secteur privé est de 40,87% du PIB, dont 37,53% pour les secteurs de transactions et 3,34% pour les secteurs de non-transactions. Les coûts de transaction du secteur public sont calculés à 11,06% du PIB, dont 7,39% du PIB pour les services de transaction et 3,67% pour les services de non-transaction.

La réglementation administrative entraîne des coûts directs et indirects pour les entreprises. Les coûts directs des formalités administratives correspondent au temps et à l'argent qui leur sont consacrés. Des dépenses indirectes ou dynamiques apparaissent lorsque la réglementation administrative emmène une baisse de la productivité et l'innovation des entreprises. Si le fardeau administratif est jugé déraisonnable, le niveau de conformité aux exigences réglementaires diminue ainsi que le niveau général de conformité à la législation. Cette dynamique mine l'efficacité des réglementations perçues comme un moyen d'atteindre les objectifs des institutions, notamment des politiques publiques poursuivis.

À cet égard, nous systématisons les politiques du gouvernement bulgare visant à réduire la bureaucratie et les entraves administratives pour les entités économiques, représentant une partie des coûts de transaction. Au niveau européen, les « *coûts administratifs* » sont définis comme les coûts encourus pour remplir les obligations légales de fournir des informations sur l'activité économique aux autorités publiques. Ils sont différents des coûts résultant des exigences générales de la législation, tels que la création de nouvelles normes sociales et environnementales nécessitant des changements dans les produits ou les processus. Il est important de faire la distinction entre les informations recueillies par l'entreprise même en l'absence de législation pertinente et celles qui ne seront pas collectées s'il n'y a pas d'obligation légale. Les coûts découlant de ces derniers sont classés comme « *charges administratives* » (Glossaire de la Commission européenne, 2015). Dans le Modèle des coûts standard, la charge administrative est définie comme faisant partie des coûts administratifs supportés par les entreprises simplement parce qu'il s'agit d'une exigence découlant du cadre réglementaire (SCM Network, 2005). Les coûts

réglementaires pour les entreprises sont divisés à des coûts financiers directs, *des coûts de conformité*, des coûts structurels à long terme. Les coûts de conformité sont répartis entre les coûts de conformité réels et les *coûts administratifs*. Pour leur part, les coûts administratifs sont les coûts de gestion et d'administration découlant des règlements. Ces derniers concernent des tâches administratives que les entreprises continueront d'accomplir même si la réglementation est supprimée et des activités administratives qui sont uniquement dues à l'existence de régulation, c'est-à-dire les *charges administratives*.

3. Développements institutionnels et leurs impacts sur la compétitivité : le cas de la Bulgarie

Parmi les domaines problématiques de *l'environnement institutionnel* des affaires bulgare (Marinov et al., 2009), qui apparaissent être des obstacles pour la compétitivité des entreprises sur les marchés nationaux et internationaux sont ceux liées à la réduction des formalités administratives, la suppression des entraves au démarrage de l'entreprise, la création d'emplois, la sortie du business et la fermeture des industries à faible rendement et d'emplois, le système inefficace des services administratifs pour les entreprises à un guichet unique, la réduction et l'unification des exigences d'émission de documents et d'autres. Dans nombreuses études internationales et nationales, l'inefficacité institutionnelle, la bureaucratie et les obstacles administratifs existants figurent parmi les principaux problèmes de l'environnement du business et la compétitivité de l'économie bulgare (Hadjitchoneva & Georgiev, 2017).

La politique gouvernementale pour le développement de l'entrepreneuriat et des affaires est menée sur la base de la législation économique ainsi que par la définition et la mise en œuvre de mesures ciblées et d'instruments pour leur promotion et la réduction de la charge administrative sur les entreprises. Étant membre de l'Union européenne, la Bulgarie adopte le cadre européen commun. L'amélioration du contexte des affaires au niveau européen est liée aux efforts de mieux légiférer tant au niveau des règles que pratiques et gouvernance. En 2006, l'initiative européenne visant à améliorer le contexte des entreprises grâce à la simplification administrative et

la réduction des charges administratives est lancée. Le programme de mesure des coûts administratifs porte sur l'identification des exigences d'information (obligations d'information) découlant des actes législatifs, leur harmonisation afin de comparer les données et définir les exigences à mesurer. Les domaines prioritaires concernent le droit commercial, la législation pharmaceutique, l'environnement du travail, le droit fiscal (TVA), les statistiques, l'agriculture, la sécurité alimentaire, le transport, la pêche, les services financiers, l'environnement, la politique de cohésion et les marchés publics ; les coûts administratifs dans ces domaines sont considérés les plus élevés. En 2007, l'initiative d'allègement des obstacles bureaucratiques auxquels sont confrontées les entreprises se poursuit ; les coûts administratifs devant être réduits de 25% sur cinq ans entraînant une augmentation du PIB jusqu'au 150 mlrd. d'EUR. Les mesures suggérées comprennent la réduction de la *fréquence* des exigences de déclaration, vérification de *doubles exigences* en matière d'informations, encouragement de rapports basé sur le web, introduction de seuils pour les besoins d'information des petites et moyennes entreprises, clarification des actes législatifs complexes pour les entreprises, d'autres. On prend en considération que les petites et moyennes entreprises sont soumises à une charge proportionnellement plus élevée en raison de la capacité plus petite du personnel impliqué dans les exigences réglementaires et administratives et d'un accès plus limité aux technologies modernes de l'information et de la communication.

En Bulgarie, le processus entame par la formation du groupe de travail interministériel en 2007 (Décision du Conseil des ministres, 2007) ; la réduction des charges administratives sur les entreprises se fait en trois étapes après 2009 (Ministère de l'Economie, 2017a, 2017b). *L'objectif national bulgare de réduction des charges administratives est de 20% pour la fin de 2012.* La première étape est une révision de la législation bulgare ; sur un total de 360 codes et lois, 128 contiennent des charges administratives porteurs sur les entreprises, englobant les exigences de la législation européenne (17), les exigences nationales (33) et les exigences mixtes provenant en même temps de législation nationale et européenne (78). La mesure des charges administratives commence par la réglementation

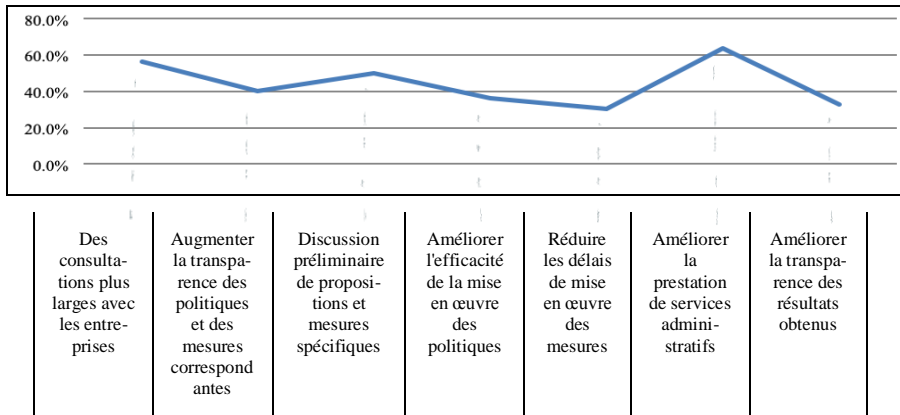
qui n'introduit que des exigences nationales pour les entités économiques. En deuxième étape, qui porte sur la mesure des charges administratives sur les entreprises découlant de réglementations contenant des exigences nationales et de la législation européenne, l'accent est mis sur la législation fiscale, du travail, du commerce et de l'environnement. Une partie des mesures du premier plan d'action à l'horizon de 2012 est transférée au deuxième plan d'action à l'horizon de 2014. La mise en œuvre des deux plans d'action porte sur trois codes, 23 lois et 5 règlements et instructions modifiés, et concerne 233 des 302 mesures prévues. L'évaluation préliminaire de la réduction de la charge administrative sur les entreprises s'élève à 151 mln. d'EUR (soit 296 mln. de BGN) par an, ce qui équivaut à 19% des 20% planifiés. La troisième étape comprend 26 mesures proposées à la fois par les institutions et les parties prenantes telles que Chambres de Commerce et Organismes sectoriels. La mesure des charges administratives sur les entreprises porte sur 742 obligations d'information, un total mesuré à environ 350 mln. d'EUR (685 mln. de BGN). La charge administrative s'élève à un peu plus de 197 mln. d'EUR (385 millions de BGN). Un ensemble de 19 mesures visant à faire meilleur le contexte de développement des entreprises est adopté en mi-2014 (Conseil des ministres, 2014, 2015a, 2015b), tenant compte des indicateurs de la Bulgarie dans *le classement de la Banque mondiale* (Doing Business Ranking), partiellement fait, y-compris une analyse des problèmes qui entravent la croissance des investissements est conduite, et un groupe interministériel est nommé pour élaborer des mesures et des propositions détaillées afin d'atteindre la 25ème position dans le classement pour 2020 (de la 37ème position en 2015). Une mesure parallèle dans la même période est le lancement *d'examens sectoriels* des charges administratives pour abaisser les charges administratives, où dix groupes de travail interministériels sont créés pour faire des propositions concrètes d'amélioration des politiques gouvernementales dans les domaines problématiques. Un minimum de cinq examens avec un total de 700 régimes réglementaires est prévu. Toujours dans le plan pour 2015, il est prévu de *revoir toutes les lois spécialisées* pour se conformer à la Loi portant sur la limitation de la réglementation administrative et le contrôle administratif de l'activité économique et le Code des procédures

administratives pour réduire les charges administratives. Un certain nombre de ministères signalent que la mesure est mise en œuvre partiellement vers la fin de 2015. À ce propos, au début de 2016, un contrat pour le financement d'un *projet* est signé selon lequel cette activité est à réaliser sous le Programme opérationnel « Bonne gouvernance ». Pour la période 2015-2017, *une réduction de 20% des charges administratives est attendue d'une législation qui contient des exigences européennes nationales et transposées*. Des obligations d'information sont identifiées dans 16 lois visant à réduire la charge de 58 mlns. d'EUR (113 mlns. de BGN) par an. Il est à noter que la charge administrative sur les entreprises est définie comme l'un des deux principaux problèmes auxquels l'économie bulgare est confrontée (l'autre étant l'absence de marchés de capitaux développé), dont la solution permettra une croissance économique durable (Conseil des ministres, 2017). La mise en œuvre du *troisième plan d'action pour la réduction de 30% des charges administratives* de certaines législations pour la période 2015-2017, qui contient 130 mesures avec un potentiel de réduction de 74 mlns. d'EUR (145 mlns. de BGN) par an, se poursuit. À la fin de juin 2016, la mise en œuvre de 50 mesures représentant 62 mlns. d'EUR (121 mlns. de BGN) par an est rapportée officiellement.

L'étude des perceptions des entreprises quant à l'impact des politiques et mesures visant à réduire les charges administratives sur les entreprises fait partie de *l'enquête nationale sur l'environnement et la compétitivité des entreprises* réalisée en 2015 auprès des entreprises de tous les secteurs économiques en Bulgarie. Elle examine les hypothèses concernant les effets de la réduction des coûts administratifs sur des entreprises et de l'allègement de la charge administrative sur la hausse de la compétitivité des entreprises. Les résultats de l'enquête montrent qu'en 2015 moins de 10% des entreprises sont entièrement informées de la politique gouvernementale visant à réduire les charges administratives. Environ 60% des répondants ne sont que partiellement informés, tandis qu'un peu plus de 30% des répondants nient complètement connaître ces politiques publiques. L'effet des politiques est défini positif et complet par un groupe très restreints de seulement 7% des répondants. Son impact partiel voit 48%, tandis que 45% des

personnes interrogées pensent n'avoir aucun effet ou n'ont pas remarqué un tel. En 2015, *l'amélioration de la prestation des services administratifs* est considérée comme l'activité la plus importante pour reconnaître un effet des mesures visant à réduire les obstacles administratifs, suivie par *une plus large consultation avec les entreprises*. Aussi, les entreprises sont d'avis qu'une discussion préliminaire des propositions et des mesures concrètes aurait son importance sur les impacts des politiques publiques (Figure 1).

Figure 1 : Activités nécessaires afin d'avoir une perception et impact positifs sur l'environnement institutionnel suite aux politiques de réduction des charges administratives



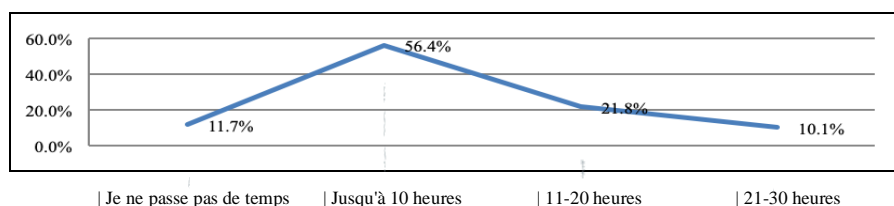
Source : Basé sur l'étude empirique, propre élaboration.

Un pareil engagement du gouvernement n'apparaît que dans la période de programmation suivante (2017 – 2021) accentuant déjà sur *un dialogue actif avec les entreprises* pour affirmer leur participation dans le processus d'obtention d'un résultat optimal, *l'institutionnalisation de formats* à travers lesquels la société civile et les entreprises peuvent agir comme un correctif aux institutions pour rendre meilleur le contexte des affaires et le *développement de la consultation publique* sur les projets de réglementation par le passage à des *consultations structurées*, ainsi que le lancement d'un projet visant à améliorer le modèle des services administratifs (Programme gouvernemental, (2017), Priorité 49. Mesures 724, 725, 726, d'autres).

Cependant, et hors de ces suggestions d'activités gouvernementales, environ 7% des répondants ont fait des commentaires sur d'autres activités des institutions qui puissent entraîner des effets des politiques publiques à réduire les obstacles administratifs. Tels sont la simplification des procédures administratives, politique cohérente pour réduire le secteur informel, non-ingérence de l'État, marchés publics électroniques, rencontres des politiciens avec les entreprises locales, réduction significative de l'administration, et d'autres. Une proposition qui se distingue est relative à l'accès d'information sur la façon de vérifier et faire respecter la conformité, ce qui puisse mettre en évidence les obstacles aux entreprises.

Plus de 85% des entreprises analysent les coûts administratifs des activités administratives que les entreprises effectuent en raison des exigences légales, une analyse complète se réalise par près de 60% des répondants à l'enquête. Près de 60% des répondants indiquent qu'ils passent jusqu'à 10 heures sur une base mensuelle pour se conformer à la réglementation et interagir avec les institutions au niveau des dirigeants des entreprises (CEO, propriétaires). Plus de 20% passent entre 11 et 20 heures par mois pour s'informer, se conformer et communiquer avec les institutions (Figure 2). Les 20% des répondants qui ont répondu qu'ils ne perdent pas de temps disent qu'ils mettent jusqu'à 5 heures par mois pour interagir avec les institutions. Il y a aussi ceux qui notent trois fois de plus de temps en ajoutant les règlements des autorités municipales ou considèrent qu'il y a trop d'inefficacité institutionnelle à surmonter.

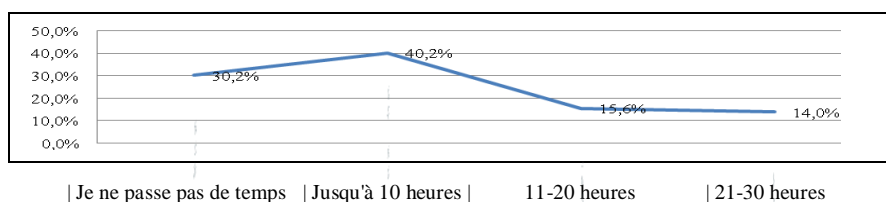
Figure 2 : Le temps requis pour se conformer à la réglementation et travailler avec les institutions - dirigeants des entreprises (par mois)



Source : Basé sur l'étude empirique, propre élaboration.

D'autres représentants de l'équipe du management des entreprises consacrent jusqu'à 10 heures par mois selon un peu plus de 40% des entreprises. Pour près de 16% des répondants, le temps utilisé pour se conformer aux institutions comprend entre 11 et 20 heures par mois et pour 14% d'eux, il est plus de 21 heures par mois. Certains répondants signalent que toute une position du niveau managérial de l'entreprise passe la majeure partie du temps consacré aux institutions et concrètement à la bureaucratie (Figure 3).

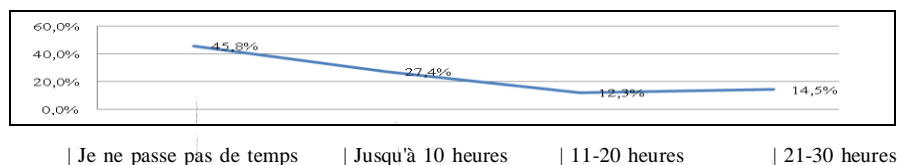
Figure 3 : Le temps requis pour se conformer à la réglementation et travailler avec les institutions - d'autres dirigeants des entreprises (par mois)



Source : Basé sur l'étude empirique, propre élaboration.

Plus de 50% des employés des entreprises passent du temps à travailler avec des institutions, près de 30% s'engageant jusqu'à 10 heures par mois, et presque 15% des entreprises mettent entre 21 et 30 heures par mois (Figure 4).

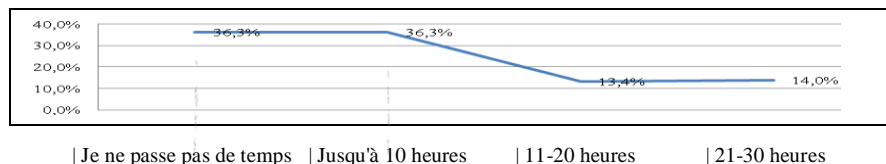
Figure 4 : Le temps requis pour se conformer à la réglementation et travailler avec les institutions – d'autres employés des entreprises (par mois)



Source : Basé sur l'étude empirique, propre élaboration.

Des experts externes et des consultants participent également au processus d'interaction et de conformité avec les règles et institutions, plus de 35% des entreprises dépensent jusqu'à 10 heures par mois et plus de 27% jusqu'à 30 heures par mois (Figure 5).

Figure 5 : Le temps requis pour se conformer à la réglementation et travailler avec les institutions – des experts externes des entreprises (par mois)



Source : Basé sur l'étude empirique, propre élaboration.

Près de 90% des entreprises confirment la corrélation directe entre la réduction des charges administratives et l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, desquelles 64% sont entièrement d'accord avec cette déclaration.

4. Conclusion et recommandations

Les politiques gouvernementales visant à accroître l'efficacité institutionnelle pour inciter la compétitivité en Bulgarie par le biais de mesures de mieux légiférer et réduction des charges administratives pesant sur les entreprises diminuent la complexité et l'incertitude de l'environnement extérieur des affaires et, respectivement, les risques parcourus par les entités économiques. Elles ont aussi un impact direct sur les composantes des facteurs organisationnels et socio-économiques au niveau interne de l'entreprise. Une incidence se produit sur le gain ou la perte de temps et de suite sur la productivité et la compétitivité des entreprises.

Les entreprises passent un temps significatif à se conformer aux exigences réglementaires et gérer des problèmes avec les institutions, y-compris cumulativement les heures déclarés pour les dirigeants (jusqu'au 10 heures et plus par mois du temps des managers au niveau supérieur de 88% des entreprises et des managers du niveau moyen - 70% des entreprises), le personnel (54% des entreprises) ou des experts extérieurs (64% des entreprises). Plus de 85% des entreprises interrogées effectuent une analyse des coûts administratifs, ce qui confirme leur approche rationnelle à faire des affaires pour maximiser les profits, mais ne démontre pas une tendance au gain de temps et la baisse des coûts administratifs à la suite des politiques gouvernementales. Pour près de 90% des

entreprises il existe une interdépendance confirmée entre le fardeau administratif et la compétitivité de l'entreprise. Par conséquent, la question de l'utilité et la mesure dans laquelle les politiques publiques contribue réellement à l'économie des coûts de transaction pour les entreprises afin de faire valoir l'efficacité des institutions est soulevée.

Apparemment, il y a une activité des gouvernements bulgares accrue pour diminuer les charges administratives sur les entreprises depuis 2007, une telle requête de continuation est adressée également à l'horizon de 2021. Mais il y a aussi une grande fragmentation, incomplétude et incohérence de l'information publique fournie sur les initiatives et les réalisations de la politique entière, résultant même en ignorance et mal-information sur ces actions gouvernementales et leurs effets réels sur le climat économique et les performances des entreprises. Les données publiées ont plutôt un caractère d'utilisation institutionnelle interne et ne sont pas caractérisées par clarté et séquence. Il existe de nombreuses mesures qui se chevauchent et passent d'une étape de la mise en œuvre à une autre. Il n'y a pas de distinction claire et sans ambiguïté concernant la portée des activités et des résultats. Cela crée une confusion parmi les représentants du monde du business sur les réalisations, le progrès et les impacts des initiatives prises. Ce sont des insuffisances qui appellent à être surmontées par le système publique.

En ce sens, la promotion opportune de la progression, la transparence et la responsabilité d'une manière claire et favorable aux entreprises apporteraient une contribution significative à la mise en œuvre de ces améliorations. Les perceptions positives des utilisateurs finaux, en l'occurrence les entreprises, sont importantes pour le développement et le succès de ces politiques gouvernementales de diminution du fardeau administratif. Bien sûr, les conséquences finales réels et les résultats, mesurés par des indicateurs économiques spécifiques de performance et productivité, ne sont pas à ignorer. Ainsi, des recommandations de multifacettes s'imposent relative aux nécessités de revoir et améliorer l'approche globale de gouvernance à tout niveau, coordination du système organisationnel, communication interne et externe intensive avec le public, transparence et efficacité des activités gouvernementales

d'améliorations du contexte des affaires et réduction des charges administratives sur les entreprises en Bulgarie.

Compte tenu que pour la Bulgarie une réorientation de l'économie de production et fourniture de produits et services à faible valeur ajoutée vers une économie à haute valeur ajoutée est impérative pour le bien-être et la richesse future de la nation, les priorités des mesures institutionnelles devraient être ciblées sur les secteurs et productions à forte valeur ajoutée confirmés et basés sur les avantages concurrentiels. Une telle approche puisse contribuer pleinement à la restructuration de l'économie et sa compétitivité.

Des mesures et des activités institutionnelles plus variées et pointues, autres que celles mentionnées, puissent être prises en considération, provenant des milieux d'affaires mais aussi des cercles et recherches académiques.

Dans un cadre de perspectives, il serait utile de mesurer les coûts de transaction agrégés pour la période après 2007 comme une indication générale de l'évolution et le progrès suite aux politiques gouvernementales visant à améliorer le contexte des affaires, en particulier en ce qui concerne l'impact des mesures pour accroître l'efficacité des institutions. Également, une évaluation globale des politiques publiques étudiées dans le travail présent, est à suggérer. Généralement, de telles évaluations ne sont pas dans l'agenda politique et de bonne gouvernance en Bulgarie.

Liste Bibliographique

Bernard CHAVANCE, (2007), *L'économie institutionnelle*, La Découverte, France

Georgi MARINOV, Mladen VELEV and Olga GERASKOVA, (2009), *Economy and competitiveness of entrepreneurial activity. Theoretical and applied aspects*, Informa Intellect, Bulgaria

Michael PORTER. (1998). *The Competitive Advantage of Nations*, The Free Press, USA

Thierry SAUVIN, (2005), *La compétitivité de l'entreprise*, Ellipses, France

Todor NENOV, (2012), *Enterprise Diagnostics, Science and Economy*, Bulgaria

Todor SEDLARSKI, (2013), *New Institutional Economy*, Kliment Ohridsky, Bulgaria

Stati STATEV, Vera PIRIMOVA, Stela RALEVA and Petkan ILIEV, (2007), *Economy and Public Sector*, Stopanstvo, Bulgaria

Stéphane SAUSSIER et Anne YVRANDE-BILLON, (2007), *Économie des coûts de transaction. La Découverte*, France

George CHOBANOV and Henrik EGBERT, (2007), *The rise of the Transaction sector in the Bulgarian Economy. Comparative Economic Studies*, (49), p. 683 – 698

Ibrahim CHITOU, (2009), *Les inefficiences-x et performance globale de l'entreprise*, *Revue Scientifique – Université Nationale de Tavrída Vernadski, Série d'Economie et Gestion, Russie*, 22 (61), N 2, p. 405-431

Ibrahim CHITOU and Juliana HADJITCHONEVA, (2017), *The Ecosystemic Dimension of the Governance, an Approach to Study the Global Performance of the Enterprise. International Scientific-Applied Conference: Authority, Governance and Societal Development (Global, Regional and National Perspectives) Proceedings*, New Bulgarian University, Bulgaria, p. 540-552 : <https://www.cceol.com/search/chapter-detail?id=645702> (consulté le 07/11/2019)

Juliana HADJITCHONEVA and Angel GEORGIEV, (2017), *Business Environment in Bulgaria and Romania: A Comparative Analysis*. In: Iskra CHRISTOVA BALKANSKA and Eduard MARINOV, (eds), (2017), *International Scientific Conference Proceedings "Bulgaria and Romania: Country members of the EU, Part of the Global Economy"*, ERI-BAS, Bulgaria

Juliana HADJITCHONEVA, Angel IVANOV and Kristian HADJIEV, (2018), *Competitiveness for Knowledge Society: From Nature to New Developments and Challenges*, *Valahian Journal of Economic Studies*. 9. (2), Romania. p. 45-56 : <https://content.sciendo.com/view/journals/vjes/9/2/article-p45.xml> (consulté le 05/11/2019)

Ronald COASE, ([1937]2003), *La nature de l'entreprise*, *La pensée économique*, 6/2003, p. 32-49

Conseil des ministres, (2014), *Réforme administrative, développement administratif, réduction de la charge administrative et amélioration de l'environnement des affaires : rapport d'août 2013-juillet 2014*, Bulgarie : <http://www.strategy.bg/> (consulté le 11/12/2017)

Conseil des ministres, (2015a), Feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie pour le développement de l'administration publique 2015-2020, Bulgarie : <http://www.strategy.bg/> (consulté le 11/12/2017)

Conseil des ministres, (2015b), Rapport concernant le plan d'action de la stratégie de développement de l'administration publique pour la période 2014-2015, Bulgarie : <http://www.strategy.bg/> (consulté le 11/12/2017)

Conseil des ministres, (2017), Programme gouvernemental de la République de Bulgarie pour la période 2017-2021, Bulgarie : <http://www.strategy.bg/> (consulté le 11/12/2017)

Décision du Conseil des ministres, No 468 du 10 juillet 2007, Bulgarie : <http://pris.government.bg/prin/login.aspx?ReturnUrl=%2fprin%2fdefault.aspx> (consulté le 15/12/2016)

International SCM network to reduce administrative burdens (SCM Network), (2005), International Standard Cost Model Manual : <https://www.oecd.org/regreform/regulatory-policy/34227698.pdf> (consulté le 18/12/2019)

Ministère de l'Economie, (2017a), Rapports sur la mesure des charges administratives : <http://abr.io.mee.government.bg> (consulté le 21/11/2017)

Ministère de l'Economie, (2017b), Rapport pour la période 2014-2016 concernant la mise en œuvre du programme gouvernemental pour le développement durable de la République de Bulgarie 2014 – 2018 : <https://www.mi.government.bg/bg/news/otchet-na-ministerstvo-na-ikonomikata-za-perioda-2014-2016-v-izpalnenie-na-programata-na-pravitelstvo-2780.html> (consulté le 17/10/2017)

Glossaire de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/governance/better_regulation/glossary_fr.htm (consulté le 20/06/2015)

Henrik EGBERT, Maria IVANOVA and George CHOBANOV, (2008), New Data on the Bulgarian Transaction sector: 1997 to 2006 : http://www.academia.edu/1388476/New_Data_on_the_Bulgarian_Transaction_Sector_1997_to_2006 (consulté le 05/01/2015)

World Economic Forum, (2018), The Global Competitiveness Report 2017-2018 : <https://www.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2017-2018> (consulté le 20/12/2018).